Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 15-002009 / 66328344

Swissquote Bank SA, 1196 Gland

Back Office, Customer Care, Finances & Controlling, Sales, Trading, informatique IT: support et suivis des processus de traitement des ordres en relation avec les marchés mondiaux

Horaire d'exploitation in dispensable pour des raisons économiques et techniques 27 H, $20\ {\rm F}$

01.08.2015–31.07.2018 (Renouvellement)

- 15-002461 / 65912996

Perches-Import SA, 1196 Gland

Réceptions, préparations (filetage/écaillage), manutention et livraison

de poissons frais pour la restauration

Besoin particulier de consommation

5 H

20.09.2015–19.09.2018 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 15-002443 / 65378129

WECKERLE COSMETICS S.A., 2400 Le Locle

Injection, remplissage et assemblage

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 30 H, 36 F

01.09.2015-31.08.2018 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 15-002253 / 53729981

Swisscom (Schweiz) AG. 3011 Bern

IT, Network & Innovation – Changements, travail net et la maintenance, les mises à niveau et migrations application de réseau, Divertissement infrastructure réseau incl. dépannage dans la Suisse entière Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques 380 H. 50 F

01.09.2015–31.08.2018 (Nouveau permis)

- 15-002358 / 65656352

Swisscom (Schweiz) AG, 3048 Worblaufen

Services informatiques: Enterprise Customers – Service Technique

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques 35 H, 5 F

01.09.2015–31.08.2018 (Nouveau permis)

2015-2801 6881

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

— 15-002246 / 65656352.

Swisscom (Schweiz) AG, 3048 Worblaufen

Enterprise Customers – assurer le fonctionnement des systèmes clients & infrastructure réseau et exploitation de l'infrastructure des grandes banques Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques 410 H. 90 F

01.09.2015–31.08.2018 (Nouveau permis)

- 15-002252 / 65656352

Swisscom (Schweiz) AG, 3048 Worblaufen

Réseau & Innovation et de l'informatique IT – assurer un fonctionnement continu et le dépannage des systèmes et de l'utilisation de l'infrastructure dans les failles de sécurité

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques 380 H, 50 F

01.09.2015–31.08.2018 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 15-002352 / 51886319

Juracime S.A., 2087 Cornaux NE

Production de ciment

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques 14 H

01.08.2015–31.12.2017 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative (RS 172.021) ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

20 octobre 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie

Direction du travail